



## **EXTRAIT DE PÉTITION** **(Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 8 102 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** la Loi sur l'équité salariale célèbre les trente ans de reconnaissance par l'Assemblée nationale du Québec de ce droit fondamental;

**CONSIDÉRANT QUE** 40 000 travailleuses du secteur bureau et de l'administration du réseau public de la santé et des services sociaux attendent toujours les versements et ajustements salariaux quatorze ans après le dépôt de la plainte et un an après l'entente de règlement avec le gouvernement;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement n'a pas respecté ses engagements;

**CONSIDÉRANT QUE** ces retards généreront des millions de dollars en frais légaux pour les contribuables québécois;

**CONSIDÉRANT QUE** des règlements précédents ont aussi nécessité plus d'une décennie de représentation ainsi qu'engendré des retards de paiement et que cette situation se répète;

**CONSIDÉRANT QUE** ces situations génèrent un sentiment d'injustice et d'anxiété financière pour ces femmes, menacent la confiance envers le gouvernement comme employeur de choix et ternissent les efforts d'attraction et de rétention dans des secteurs essentiels.

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

- de présenter ses excuses publiques aux travailleuses pour les engagements non respectés;
- de procéder aux ajustements des taux horaires et aux paiements des rétroactivités dès maintenant;
- de mettre en place, en 2025, des mécanismes permanents et efficaces permettant l'application rapide des ententes sur la rémunération des personnes salariées.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

**Christine Labrie**  
**Députée de Sherbrooke**

**25 février 2025**

**Date de signature de l'extrait**